

T-09 : Quelles mutations du travail et de l'emploi?

Science économique

Objectifs d'apprentissage du programme

- Savoir distinguer les notions de **TRAVAIL, ACTIVITE, STATUT d'EMPLOI (salarie, non-salarie)**, **CHÔMAGE** ;
- Comprendre que les évolutions des **FORMES d'EMPLOI** rendent plus incertaines les **FRONTIERES** entre **EMPLOI, CHÔMAGE** et **INACTIVITE**.
- Connaître les principaux descripteurs de la **QUALITE des EMPLOIS (conditions de travail, niveau de salaire, sécurité économique, horizon de carrière, potentiel de formation, variété des tâches)**.
- Comprendre les principales caractéristiques des **MODELES d'ORGANISATION TAYLORIENS (division du travail horizontale et verticale, relation hiérarchique stricte)** et **POST-TAYLORIENS (flexibilité, recomposition des tâches, management participatif)** ;
- Comprendre les effets positifs et négatifs de l'évolution des formes de l'**ORGANISATION du TRAVAIL** sur les **CONDITIONS de TRAVAIL**.
- Comprendre comment le **NUMERIQUE** brouille les **FRONTIERES du TRAVAIL (télétravail, travail / hors travail)**, transforme les **RELATIONS d'EMPLOI** et accroît les risques de **POLARISATION des EMPLOIS**.
- Comprendre que le travail est source d'**INTEGRATION SOCIALE** et que certaines évolutions de l'emploi (**précarisation**, taux persistant de **chômage élevé, polarisation de la qualité**) peuvent affaiblir ce pouvoir intégrateur.

Sujets d'EPREUVE COMPOSEE / EC1

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

1. Présentez deux caractéristiques du modèles d'organisation taylorien
2. En quoi le modèle d'organisation post-taylorien se distingue-t-il du modèles d'organisation taylorien ?
3. Présentez deux caractéristiques de modèle post-taylorien d'organisation du travail
4. Présentez deux **descripteurs** [au sens de « **caractéristiques** »] de la qualité des emplois
5. A l'aide de deux arguments, montrez que le travail est source d'intégration sociale
6. Expliquez comment deux évolutions de l'emploi peuvent affaiblir le pouvoir intégrateur du travail

Sujets d'ÉPREUVE COMPOSÉE / EC2

Partie 2 - **Étude d'un document** : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

EC2 n°1

Statut d'emploi et type de contrat en 2019 (en %)

	Ensemble	Sexe		Âge		
		Femmes	Hommes	15-24 ans	25-49 ans	50 ans ou plus
Indépendants	12,1	8,8	15,3	2,7	10,8	17,3
<i>dont micro-entrepreneurs</i>	2,8	2,5	3,1	1,6	2,9	3,1
Salariés	87,9	91,2	84,7	97,3	89,2	82,7
Emploi à durée indéterminée	74,6	77,3	72,1	44,6	77,9	76,4
Contrat à durée déterminée (CDD)	9,1	11,1	7,2	28,4	8,5	5,0
Apprentissage	1,7	1,3	2,0	17,4	0,3	0,0
Intérim	2,4	1,5	3,3	6,9	2,5	1,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

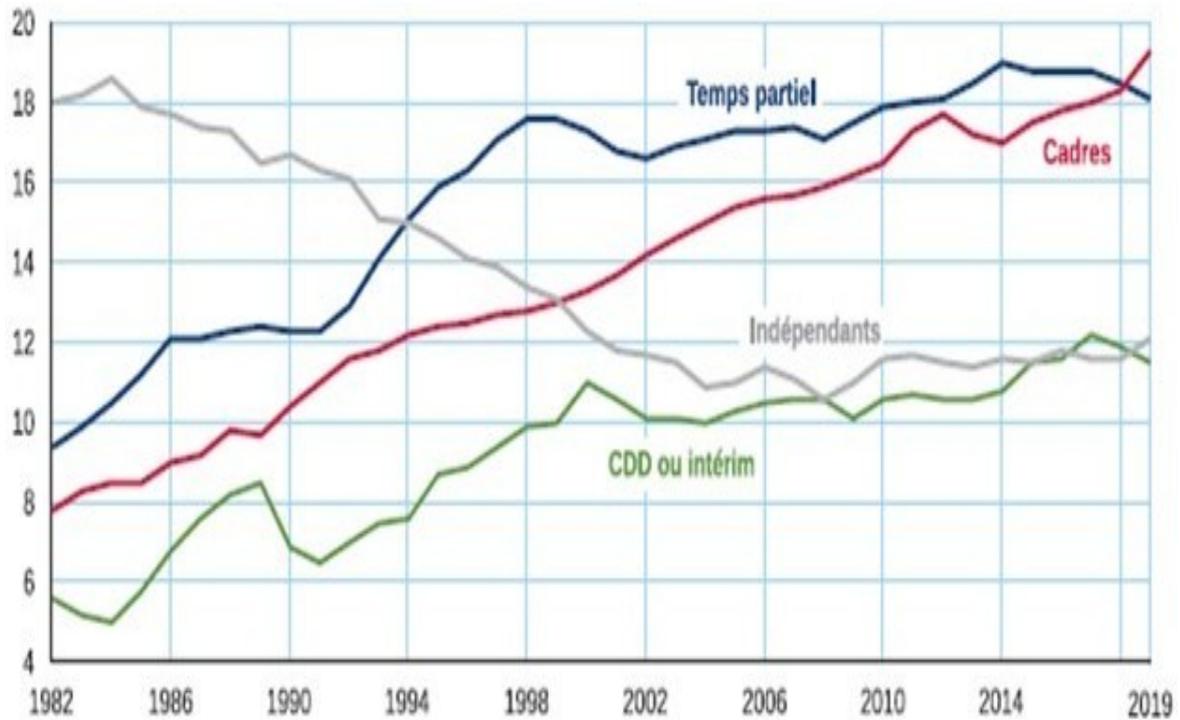
Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi.

Source : INSEE, enquête Emploi, 2019.

Questions :

1. À l'aide des données du document, vous comparerez la part des salariés et des indépendants selon le sexe. (2 points)
2. À l'aide du document et de vos connaissances, vous montrerez que certaines catégories sont davantage touchées par la précarisation. (4 points)

Part de Contrats à Durée Déterminée (CDD) ou intérim, d'indépendants, de cadres et de temps partiel dans l'emploi de 1982 à 2019, en %



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi.

Source : « Une photographie du marché du travail en 2019 », *INSEE Première*, n°1793, Février 2020.

Questions :

1. À l'aide des données du document, vous décrirez l'évolution de la part des cadres et des indépendants entre 1982 et 2002. (2 points)
2. À l'aide du document et de vos connaissances, vous montrerez quelles sont les principales caractéristiques de la précarisation de l'emploi en France. (4 points)